

## AVIS DE DELIVRANCE

CNR indique qu'il a été conclu le **17/12/2025**, sous la référence **17104**, un titre d'occupation du domaine public qui lui a été concédé sur la commune de **LE POUZIN**, une mise à disposition :

**d'une clôture de 15 mètres de long, d'une conduite PHED de diamètre 400 mm et de 110 mètres de long, d'un câble télécom de 100 mètres de long ainsi qu'une voirie et ses accotements**, le tout figurant sur le(s) plan(s)/la(les) vue(s) aérienne(s) de situation ci-après.

La présente COTDC est conclue dans le respect des dispositions des articles L 2122-1-1 et suivants du code général de la propriété des personnes publiques (CGPPP) relatives aux obligations de publicité et de sélection préalables à la délivrance d'un titre d'occupation du domaine public.

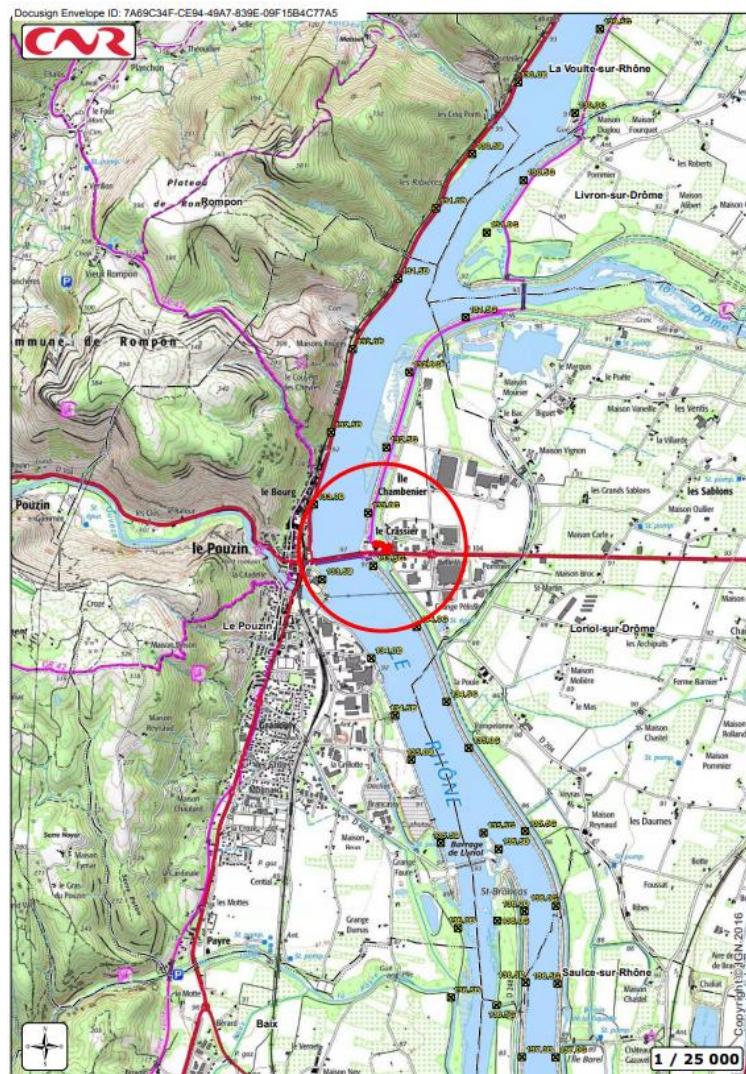
Sa délivrance a été précédée d'un appel à manifestation d'intérêt publié du 17 juillet 2025 au 08 août 2025, qui a donné lieu dans le délai imparti à la seule candidature du Bénéficiaire, lequel satisfait aux exigences pour l'occupation du domaine public concédé par l'Etat à CNR.

Ce titre est consultable sur demande à l'adresse suivante en précisant la référence **17104** :

- [@cnr.tm.fr](mailto:@cnr.tm.fr),
- OU *Direction des Territoires Rhône Aval - Equipe Domaniale – 25 bis chemin des rocallles, BP 194 - 30401 Villeneuve les Avignon Cedex.*

Cette conclusion peut faire l'objet d'un recours, dans un délai de deux mois à compter de la publication du présent avis, ceci auprès du Tribunal administratif de Grenoble, situé au 2 place Verdun. Téléphone : 04.76.42.90.00. Télécopie : 04.76.42.22.69 - [greffe.ta-grenoble@juradm.fr](mailto:greffe.ta-grenoble@juradm.fr)

Le présent avis a été mis en ligne le **19/12/2025**.



839000

